

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE TERRITORIALE
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

**Compte rendu
du 25 juin 2012**

PARTICIPANTS

Présents

Membre de droit

Raphaël BARTHOLT, Préfet de Meurthe-et-Moselle

Membres titulaires

Waël ALI SOUFIAN, Christine BERTRAND, Yannick BOHN, Pascal CARRERAS, Fabrice CHARTREUX, Marie-Josée DAVANZO, Raymond FRENOT, Nicole GIRARD, Arnaud HABRANT, Jean-Louis KAYSER, Jean-Sébastien MENGIN, Brigitte MEYER, Alex MULLER, François PELISSIER, Rachel PELLE, Philippe PERRIN, Sylvie PETIOT, Laurence REBECK, Gilles SCHAFF, Jean-Marie VILADECAS

Membres associés

Jacques BACHMANN, Christian FAIVRE, Jean-Pierre FERRANTE, Denis HEFTRE, Colette HEISSER, Jean-Pierre LEHMANN, Claude PERETTE

Personnes qualifiées

Jean-Marie BELLOCCHIO, Président du BTP 54 ; Yves LESAGE, Président du Tribunal de Commerce de Nancy ; Stéphane TOURTE, Directeur départemental de la Banque de France

Permanents

Marie-Pascale DESGRANGES, Chargée de Mission ; Natalia FONTENEAU, Assistante de la Présidence ; Philippe FRANÇOIS-STEININGER, Directeur Opérations Stratégiques ; Lina GILSON, Directeur Formation et Emploi ; Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général ; Laurent PERREIN, Responsable Administratif et Financier ; Jean-François ROCHE, Secrétaire Général, Adjoint du Directeur Général ; Gilles ROUX, Directeur Services aux Territoires et aux Réseaux ; Olivier SIMON, Directeur Services aux Entreprises et aux Infrastructures ; Eric TAVERNE, Directeur Communication

Invités

Jean-Pierre POLETTI, Commissaire aux Comptes
Christian ZOMENO, Architecte - MOE
Jean-Yves LIGER, Architecte - AMO

Excusés

Membres titulaires

Vincent BARBARAS, Jean-Charles BERNARD, Olivier BERTRAND, Jean BOONEN, Jacques CHEVALIER, Philippe DUPONT, Fabien HAMON, Jacques HENRION, Véronique MADINI, Delphine MANZANO, Marie de METZ NOBLAT

Membres associés

Philippe DURST, Frantz EHRLACHER, Claude GILLARD, Catherine STRASSER, Joël VIGNERON, Jacques WERMUTH

Personnes qualifiées

Gérard RENOUARD, Président de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle ; Christian TOULET, Directeur Régional INSEE Lorraine

Absents**Membres titulaires**

Gilles FLOQUART, Constant MARANDEL

Membres associés

Jean-Marie BRANCALEONI, Alain MARCOTULLIO, Marie-Hélène NAILLON

Personnes qualifiées

Michel BEDU, Président de la Fédération Départementale de l'Industrie Hôtelière ; Jean-François BENEVISE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ; Jean-Marie BENOIT, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle ; André BONAL, Président du MEDEF et de l'UIMM de Meurthe-et-Moselle ; Anne-Marie CREDOZ, Présidente du TGI de Nancy ; Isabelle DELAUNAY, Directrice Régionale Adjointe de la DRJSCS Lorraine ; Gérard HOLZAMMER, Président du Conseil des Prud'hommes de Nancy ; Etienne MALHER, Président de la CGPME de Meurthe-et-Moselle ; Philippe SOLD, Directeur de la DIRECCTE unité territoriale 54

SOMMAIRE

Allocution de François PELISSIER, Président de la CCI de Meurthe-et-Moselle	7
1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 mars 2012	9
2-Demandes de désignations	9
2-1 Comité de pilotage de l'Observatoire du Bruit en Meurthe-et-Moselle : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant	9
2-2 Chambersign : désignation d'un membre titulaire	10
2-3 Conférence Permanente des Acteurs Economiques et Sociaux : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant	10
2-4 CERELOR : renouvellement du mandat administrateur consulaire	11
3-Demande de subvention	11
3-1 Pôle Bijou : demande de subvention 2012	11
4-Appels à cotisations	12
4-1 Union des Chargeurs fluviaux de Lorraine : cotisation 2012	12
4-2 Entreprendre en France : cotisation 2012	13
4-3 AFITE (réseaux d'experts pour l'environnement) : cotisation 2012	14
4-4 PME Finance : cotisation 2012	14
4-5 Materalialia : cotisation 2012	14
4-6 Association commerciale de Laxou La Sapinière : cotisation 2012	15
4-7 Association Entreprises entre Meurthe-et-Canal : cotisation 2012	15
4-8 Délégation Lorraine ANCREAI : cotisation 2012	16
4-9 ACFCI : cotisation 2012 Points A	16
4-10 ACFCI : adhésion 2012 CCI Compétences et renouvellement 2012 activité CCE	16

5-Attribution de marchés publics	17
5-1 Attribution du marché Conception, rédaction et réalisation d'un magazine de la CCI	17
5-2 Attribution du marché Conception, réalisation, diffusion de supports audiovisuels	17
5-3 Attribution du marché Aménagement et mise aux normes du nouveau bâtiment Antenne de Longwy	18
5-4 Attribution du marché Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opérations dans le cadre de la réhabilitation du siège de la CCI de Meurthe-et-Moselle	18
6-Point d'information sur le programme CCI 02BILAN	19
7-Statuts de la Société Civile de Participation	21
7-1 Choix du nom de la SCP	21
7-2 Validation des statuts	22
7-3 Désignation des 5 membres du Comité de Gestion	22
8-Examen du Budget Exécuté et des comptes annuels 2011 de la CCI	24
8-1 Examen du Budget Exécuté et des comptes annuels 2011 de la CCI	24
8-2 Examen des comptes annuels 2011 du Centre de Formation des Apprentis	28
8-3 Examen des comptes annuels 2011 du Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté de Lorraine	28
9-Taxe d'apprentissage 2012 sur les salaires 2011 : compte rendu de la collecte	28
10-Point d'information sur la rénovation des locaux	30
10-1 Avant-projet définitif	31
10-2 Cession partielle des locaux	31
10-3 Déménagement	32
10-4 Planning prévisionnel des travaux Antenne de Longwy	32
11-Point d'information sur l'opération Conquête 2013	32
11-1 Point d'information sur les événements	32

11-2 Budget prévisionnel	33
12-Informations diverses	34
12-1 Liste des marchés passés en 2011	34
12-2 Mise à jour des délégations de signature	34
12-3 Gouvernance régionale	34
12-4 Infrastructures : point de situation de l'aéroport d'Essey-les-Nancy	34
13-Questions diverses	34
13-1 Création d'une commission spéciale d'habilitation	34
Intervention de Raphaël BARTOLT, Préfet de Meurthe-et-Moselle	35

Annexes

Annexe 1 : Statuts de la Société Civile de Participation CCIT 54

Annexe 2 : Convention de domiciliation de la SCP CCIT 54

Annexe 3 : Synthèse du Budget Exécuté et des comptes annuels 2011 de la CCI

Annexe 4 : Plaquette de présentation du Budget Exécuté et des comptes annuels 2011 de la CCI

Annexe 5 : Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31 décembre 2011

Annexe 6 : Projet de réhabilitation des locaux du siège de la CCI

Annexe 7 : Estimation travaux APD 31/05/2012 ; Tableau de bord finances 1/6/2012

Annexe 8 : Aménagement et mise aux normes du nouveau bâtiment de l'antenne de Longwy (planning prévisionnel des travaux hors intempéries chantier)

Annexe 9 : Communication et procédures

Annexe 10 : Liste des marchés passés en 2011

Annexe 11 : Mise à jour des délégations de signature

Annexe 12 : Gouvernance régionale

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle s'est réunie en Assemblée Générale le lundi 26 mars 2012, à 18h, à Grand Nancy Aéroport (aéroport de Nancy-Essey à Tomblaine).

Allocution du Président François PELISSIER

« Bienvenue à tous et à toutes. C'est une première du mandat à savoir la délocalisation de l'Assemblée Générale sur un site emblématique. Rassurez-vous, les locaux de la rue Stanislas sont toujours opérationnels. Nous les quitterons quelques temps pour engager des travaux dont nous parlerons à la fin de cette séance.

Avant de démarrer, je voudrais vous livrer deux informations. La première, c'est pour exprimer ma fierté de souligner une nouvelle fois encore, que parmi 2 de nos vice-présidents, nous avons aujourd'hui, grâce à Sylvie PETIOT, une responsabilité supplémentaire dans le bâtiment : la présidence de la Fédération régionale lui a été confiée. C'est un signe important pour notre équipe. Cela veut dire, qu'en partenariat avec Jean-Marie BELLOCCHIO, Président de la Fédération départementale, la CCI est bien représentée. Comme Sylvie faisait la course en tête, Gilles SCHAFF, a voulu faire la course derrière et a pris la présidence de toute l'industrie chimique ! Toute la chimie plus le bâtiment au niveau régional cela pèse son poids. Félicitations à vous deux. Vous montrez que notre équipe est à la hauteur.

Le deuxième point, c'est pour féliciter et remercier les partenaires : Jean-Marie BELLOCCHIO pour la Fédération départementale du Bâtiment, le Tribunal de Commerce de Nancy avec Yves LESAGE, la Banque de France avec Stéphane TOURTE, qui sont systématiquement présents à nos Assemblées Générales. C'est aussi une reconnaissance. Merci pour votre présence à nos travaux. C'est également important que nous puissions échanger.

Un dernier clin d'œil par rapport à la manifestation « La Lorraine est formidable », qui s'est déroulée ce week-end et qui a accueilli 26 000 participants. Nous avons décidé d'investir la place après la Foire Exposition et de réaliser un beau stand avec un certain nombre d'entreprises. Nous avons lancé un jeu concours, qui a passionné le public et nos équipes. L'objectif était de trouver 15 entreprises pépites. 350 questionnaires ont été remplis et déposés dans l'urne. 271 personnes ont trouvé les bonnes réponses. Nous avons 7 vainqueurs car il y avait 7 lots. Le gagnant, qui a donné la réponse la plus proche à la question subsidiaire à savoir le nombre d'entreprises inscrites au RCS (19 283) et qui a donc remporté le premier prix (une semaine de vacances) est un parisien. Cette animation montre bien que lorsque l'on crée l'événement et qu'on attire le public à découvrir le milieu économique, cela marche. C'est une leçon à retenir pour l'animation de nos stands, ce que nous n'avions pas fait pour la Foire Expo. Félicitations aux équipes, Monsieur le Directeur Général, Eric TAVERNE, Jean-François ROCHE et à tous ceux qui ont travaillé sur cet événement pour le beau travail accompli, qui a été bien vu.

Pour prendre des images liées à l'aéronautique, voici 5 petits messages.

La CCI a pris son envol. On va examiner le Budget Exécuté 2011. La phase d'installation est maintenant terminée. Depuis 16-17 mois, on a décollé avec un certain nombre d'enjeux : le port, l'aéroport, CCI 02Bilan, la région, Conquête, l'ouverture des antennes...

Pour l'exercice des 12 mois qui s'annoncent, on va atteindre notre vitesse de croisière. Le plan de vol est prêt. On va s'investir dans l'ensemble des dossiers. On a replacé la CCI au cœur du développement économique. On peut souligner qu'avec les services de l'Etat, Monsieur le Préfet, nous travaillions déjà bien mais nous travaillons maintenant très bien. Nous avons véritablement, avec vos services, un niveau de travail très intéressant. On lancera d'ailleurs encore un partenariat renforcé cet automne avec CCI Emploi et Pôle Emploi sur le dossier Drive.

On lancera cet automne également une rubrique quotidienne dans l'Est Républicain et sur Radio France Bleu Lorraine : la bonne nouvelle économique du jour. La sortie de la nouvelle revue de la CCI, prévue début juillet, va être décalée pour qu'elle arrive début septembre au moment de la rentrée pour que l'impact soit supérieur.

On a atteint la vitesse de croisière, on va essayer de résister aux turbulences. Lorsqu'on est en vol, c'est aussi un enjeu important. Des enjeux, il y en a. On a beaucoup changé l'organisation. La vitesse a considérablement avancé dans les services. On a lancé de nouveaux projets. Le 2ème semestre va être la mise en place. On va essayer de ne pas lancer de nouvelles offres et de nouveaux projets. On va vérifier que tout ce qu'on a lancé avance sans trop de clashes ou de frictions avec nos partenaires. Sur la création d'entreprises par exemple, nous devons avancer avec envie, motivation, mais aussi avec tempérance et patience pour arriver à garder le cap, rester unis et faire en sorte que cela soit bien de la consolidation plutôt que de la dispersion. Nous allons essayer d'avancer avec tous nos partenaires.

On respectera le plan de vol car, malgré tout, nous avons un déménagement des locaux programmé sur novembre. On quittera donc la CCI pour aller s'installer sur le site Alstom pendant un an, le temps que les travaux se réalisent, et on rentrera à la maison transformée, réhabilitée en fin d'année 2013. La CCIRL a fait l'acquisition des 3 derniers étages de l'immeuble du Viaduc Kennedy. Les services centraux (paye, comptabilité, ressources humaines...) iront directement au Viaduc Kennedy avec les services de la région de façon à éviter un double aller-retour. Le plan de vol, c'est tout de même Conquête 2013, le gros enjeu avec le Forum économique, la journée de l'entreprise...

Nous devons penser aussi à nous ravitailler en vol. C'est ce que nous allons faire ce soir puisqu'après l'Assemblée Générale, nous vous inviterons à passer à la tour de contrôle pour bien voir l'ensemble de l'enjeu et du projet qu'on va conduire sur l'aérodrome et nous redescendrons ensuite pour une soirée conviviale. Nous avons organisé récemment une réunion de 60 personnes dans ces locaux pour présenter le projet de l'aéroport aux utilisateurs, qui s'est plutôt bien passée. Voilà les quelques messages que je voulais vous donner en introduction».

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président François PELISSIER excuse au préalable nombre de nos élus qui sont en déplacement ou absents de Nancy. Il demande ensuite si des personnes souhaitent intervenir. Personne ne demande à prendre la parole.

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 mars 2012

Tous les membres titulaires ont été destinataires par l'extranet du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 mars 2012.

Le Président François PELISSIER demande aux membres s'ils ont des questions ou des observations à formuler sur ce compte rendu. Dans la négative, il soumet ce projet à l'approbation de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 mars 2012.

2- Demandes de désignations

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente les demandes de désignations.

2-1 Comité de pilotage de l'Observatoire du Bruit en Meurthe-et-Moselle : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant

En application de la circulaire du 12 juin 2001, relative à l'Observatoire du bruit des transports terrestres, un comité de pilotage a été mis en place en Meurthe-et-Moselle par arrêté préfectoral du 18 avril 2005.

La circulaire d'application du 7 juin 2007, relative à l'élaboration des cartes et plans de prévention du bruit dans l'environnement, prescrit de s'appuyer sur l'observatoire du bruit des transports terrestres pour assurer le suivi des cartes et des plans de prévention du bruit dans l'environnement à établir pour les infrastructures terrestres et les agglomérations dans le cadre de la directive européenne du 25 juin 2002.

Par arrêté préfectoral du 4 septembre 2007, le Préfet a décidé d'intégrer dans les missions de l'observatoire le pilotage des cartes et plans de prévention du bruit et d'élargir la représentativité du groupe de pilotage aux communes chargées d'établir les cartes et plans de prévention des agglomérations désignées par l'annexe 2 du décret du 24 mars 2006 en associant également les établissements publics de coopération intercommunale concernés.

Le comité de pilotage a pour rôle de faciliter les échanges de données, permettre l'information des différents acteurs sur l'avancement de la démarche, constituer un lieu de concertation en vue de l'élaboration des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), permettre le suivi et la coordination de la réalisation des cartes et PPBE du bruit par le préfet. Il est composé des services de l'Etat, des collectivités, des professionnels (Chambre de Métiers et de l'Artisanat, CCI, Fédération du bâtiment...), des gestionnaires (RFF, SAPRR, SANEF), des organismes gestionnaires de logements sociaux.

Le Président de la CCI de Meurthe-et-Moselle ou son représentant fait partie de ce comité de pilotage élargi au titre des «professionnels».

Sont proposées les désignations suivantes :
membre titulaire : Olivier SIMON
membre suppléant : Alain EVEN

Le Bureau du 4 juin 2012 a donné un avis favorable à cette proposition.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ces propositions de désignations.

2-2 ChamberSign : désignation d'un membre titulaire

En septembre 2000, les Chambres de Commerce et d'Industries françaises ont créé l'association ChamberSign France, qui est une autorité de certification des signatures électroniques pour les entreprises. La CCI de Meurthe-et-Moselle, membre de l'association, est l'un des 127 bureaux d'enregistrement.

Suite à la réorganisation des directions, il est proposé de désigner Olivier SIMON en remplacement de Philippe FRANÇOIS-STEININGER pour représenter la CCI à l'Assemblée Générale de ChamberSign.

Le Bureau du 4 juin 2012 a donné un avis favorable à cette proposition.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.

2-3 Conférence Permanente des Acteurs économiques et Sociaux : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant

Le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle a décidé en 2007 d'instituer une Conférence Départementale des Acteurs Economiques et Sociaux (CDAES). Composée de 70 organisations, elle regroupe des membres du monde économique, syndical et associatif. Cette structure a notamment pour objectif d'être une force de propositions. La CCI de Meurthe-et-Moselle est membre de cette instance.

Le 21 mars 2011, l'Assemblée Générale de la CCI avait désigné Philippe FRANÇOIS-STEININGER (en qualité de membre titulaire). Alex MULLER, Vice-Président, souhaiterait représenter la CCI à cette conférence.

Sont proposés :
membre titulaire : Alex MULLER
membre suppléant : Philippe FRANÇOIS-STEININGER

Le Bureau du 4 juin 2012 a donné un avis favorable à cette proposition.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation d'Alex MULLER, en qualité de membre titulaire (en remplacement de Philippe FRANÇOIS-STEININGER) et la désignation de Philippe FRANÇOIS-STEININGER en qualité de membre suppléant.

2-4 CERELOR : renouvellement du mandat administrateur consulaire

Par courrier en date du 3 mai 2012, Hervé POIRAT, Président de CERELOR, nous informe que le mandat de Marie de METZ NOBLAT vient à échéance le 7 juin 2012 et nous demande de désigner notre représentant pour le mandat 2012-2013. (administrateur collège consulaire). Le mandat de Marie de METZ NOBLAT est renouvelable.

Répondant à Jacques BACHMANN, Membre Associé, Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, précise que CERELOR est un centre de gestion agréé de la Région Lorraine géré par un Conseil d'Administration, composé de 3 collèges, dont l'un comporte des membres élus des CCI.

Le Bureau du 4 juin 2012 a donné un avis favorable pour le renouvellement du mandat de Marie de METZ NOBLAT.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le renouvellement du mandat de Marie de METZ NOBLAT.

3-Demande de subvention

3-1 Pôle Bijou : demande de subvention 2012 (renouvellement)

Jean-Marie VILADECAS, 1er Vice-Président, explique que, par courrier en date du 14 mars 2012, Michel BOQUEL, Président de la Communauté de communes des Vallées du Cristal, sollicite, comme les années précédentes, une aide financière de la CCI afin de procéder à la réalisation du programme d'animation du pôle Bijou au titre de l'exercice 2012.

Après un an et demi de fonctionnement dans ses locaux, l'année 2012 doit permettre de développer leur intervention tant au niveau de la médiation des créateurs et de leurs produits (3 expositions sont programmées au cours de cette année) que de renforcer l'axe formation (23 stages sont programmés) et de développer activement l'installation d'entreprises sur le territoire.

L'objectif est de renforcer l'image de Terre de Métiers d'Art de Baccarat et de la Région Lorraine.

Des supports de communication sont créés pour favoriser l'implantation locale d'entreprises du secteur de la bijouterie et de ses métiers connexes. Le Pôle Bijou entend également poursuivre le partenariat avec le réseau d'entreprises du secteur de la bijouterie, et plus généralement des secteurs du luxe et des métiers d'art présents sur le territoire dans l'objectif de travailler à la valorisation du bijou en Lorraine. Pour mémoire, 1 000 euros ont été versés pour le programme d'animation 2011.

La Commission Services aux Territoires et aux Réseaux a donné un avis favorable pour participer, cette année encore, à hauteur de 1 000 euros compte tenu de l'investissement que la CCI souhaite prendre dans la filière Arts-Luxe-Créations.

Le Bureau du 4 juin 2012 a donné un avis favorable pour le versement d'une aide financière de 1 000 euros.

En complément de cette demande de subvention, le Président François PELISSIER précise que toute la stratégie sur cette filière va être approfondie dans les mois à venir parce qu'elle fait partie des filières régionales mises au plan de marche du Centre de Ressources régional. Il existerait 1 000 ateliers d'Art en Lorraine dont 200 pourraient avoir un niveau suffisamment intéressant pour être promu à l'échelle nationale ou internationale, tels que le site d'Haroué, (où la princesse Minnie de BEAUVAU-CRAON réalise des manifestations avec le gotha européen), le FIMA à Baccarat, dont la 2ème édition qui s'est déroulée le week-end dernier a été assez remarquée. On a confié à Christophe DE LAVENNE, Chef de projet à la Mission Régionale Métiers d'Art, l'objectif de nous sortir une vision et une stratégie dès cet automne pour qu'on puisse savoir ce que cette filière peut apporter et quels sont les moyens, les ressources et surtout les objectifs qu'on peut s'assigner dans ce domaine. Daum, Baccarat ne sont plus à présenter mais aura-t-on la volonté et le courage d'assigner à cette filière une vraie logique consistant à dire qu'il y a un niveau d'élite à promouvoir parce que ce n'est pas sérieux de faire du métier d'art avec 300-400 ateliers. Aujourd'hui, il faut avoir la volonté de promouvoir véritablement une élite des métiers d'art sur une stratégie internationale et d'accompagner un certain nombre d'acteurs qui sont en préparation, en recherche et qui n'ont pas aujourd'hui la capacité aujourd'hui de franchir ces barrières de reconnaissance. Nicole GIRARD et Jean-Sébastien MENGIN s'investissent sur ce sujet avec la Région et le Centre de Ressources.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de subvention.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement d'une aide financière de 1 000 euros pour la réalisation du programme d'animation du Pôle Bijou au titre de l'exercice 2012.

4- Appels à cotisations

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente les appels à cotisations.

4-1 Union des Chargeurs fluviaux de Lorraine : cotisation 2012 (renouvellement)

Le coût de la cotisation 2012 est de 250 €. Pour mémoire, la cotisation 2011 était de 250 €.

La CCI de Meurthe-et-Moselle est membre du Conseil d'Administration. L'objectif cible est de participer aux côtés des Chargeurs fluviaux aux discussions concernant les grands projets structurants de la voie d'eau et des ports.

Le Bureau du 4 juin 2012 a donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.

4-2 Entreprendre en France : cotisation 2012 (renouvellement)

Le coût de la cotisation pour l'année 2012 est de 3 400 euros (le barème de cotisation est basé sur le nombre de ressortissants). Pour mémoire, la cotisation demandée en 2011 était de 3 578,65 €.

Entreprendre en France (EEF) est une association créée par les Chambres de Commerce et d'Industrie avec leurs partenaires pour promouvoir et accompagner la création/reprise d'entreprise. Les 133 CCI et 17 CCIR adhérentes proposent une offre d'accompagnement commune qui garantit un accueil privilégié, des produits adaptés, un professionnalisme et un suivi personnalisé.

En 2009, les CCI de Lorraine ont pris l'engagement de toutes adhérer à EEF et d'obtenir la labellisation Qualité. Le service création de la CCIT de Meurthe-et-Moselle a mis en place une démarche qualité pour l'accompagnement des créateurs, orientée «satisfaction client» et «amélioration des services» et a obtenu la labellisation Entreprendre en France le 30 mars 2010.

La CCI de Meurthe-et-Moselle a été audité le 1er juin 2012 pour obtenir une re-labellisation à la démarche qualité CCI-EEF. Les honoraires de l'auditeur (850 € HT) sont réglés directement par CCI-Entreprendre en France.

Pour mémoire

Pour les créateurs, le label Entreprendre en France signifie que la CCI de Meurthe-et-Moselle s'engage à :

- les accueillir et leur présenter son rôle, ses prestations, ses conditions d'intervention et les publics auxquels elle s'adresse,
- les orienter, le cas échéant, vers un autre organisme ou un autre intervenant pouvant répondre de façon plus adaptée à leurs besoins,
- accepter la présentation de leur projet et les aider à le compléter pour leur offrir les meilleures chances de réussite et faciliter l'intervention des organismes financiers,
- préserver la confidentialité de leur projet, désigner un interlocuteur responsable du suivi des relations,
- leur répondre dans les délais définis,
- faciliter la mise à disposition de moyens matériels adaptés à l'élaboration de leur projet,
- prendre leurs remarques en considération afin d'améliorer de façon continue le service rendu.

Ces services viennent compléter notre mission d'information traditionnelle.

Le Bureau du 4 juin 2012 a donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.

4-3 AFITE (réseaux d'experts pour l'environnement) : cotisation 2012 (renouvellement)

Le coût de la cotisation pour l'année 2012 est de 120 €. Pour mémoire, la cotisation 2011 était de 120 €.

L'AFITE (Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement), est une Association loi 1901. Réseau d'échanges et d'informations, l'AFITE recense un millier de membres en France regroupés en 7 délégations régionales. Elle édite un bulletin bimestriel d'informations, un annuaire et organise annuellement plusieurs colloques, des visites techniques et voyages d'étude. Le programme est éclectique et utile (avis concernant des sujets d'actualité, certains rappels réglementaires via le bulletin d'informations par exemple). Les différentes manifestations sont très centrées sur Paris Ile de France. 8 CCI y ont inscrit un membre.

Le Bureau du 4 juin 2012 a donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.

4-4 PME Finance : cotisation 2012 (renouvellement)

Le coût de la cotisation (personne morale) pour l'année 2012 est de 2 000 €. Pour mémoire, la cotisation 2010 était de 150 € (souscription individuelle). Il n'y a pas eu de cotisation en 2011.

Le dispositif CCI O2Bilan, qui comporte un certain nombre de prestations de conseil expert et de mises en relation avec des investisseurs en capital, nécessite d'appartenir à certains réseaux spécifiques (rencontres, échanges d'expérience, carnets d'adresses...). L'association nationale PME Finance, fondée en 2010 autour des problématiques de financement des PME et particulièrement ISF PME (investissement en capital par des personnes physiques), fait partie de ces réseaux. Boris OUARNIER est adhérent à titre personnel (mais pris en charge par la CCI) de ce réseau depuis sa création.

Le Bureau du 4 juin 2012 a donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation (à titre de personne morale).

4-5 Materalia : cotisation 2012 (renouvellement)

Le coût de la cotisation pour l'année 2012 est de 627,90 euros. Pour mémoire, en 2011, il était de 627,90 euros.

La Commission Services aux Territoires et aux Réseaux et le Bureau du 4 juin 2012 ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.

4-6 Association commerciale de Laxou La Sapinière : cotisation 2012 (renouvellement)

Le coût de la cotisation pour l'année 2012 est de 200 €. Il n'y a pas eu d'appel à cotisation pour 2010/2011. En 2009, il était de 250 €.

Créée en 1993, l'association regroupe les entreprises et les établissements installés sur le Pôle d'activités de la Grande Sapinière à Laxou. 115 établissements recensés et 63 adhérents en 2011. Le Président est Stéphane Michenon (Boxer Spirit BMW Moto et Motomania Suzuki).

Cette association fait partie de la démarche ATP (1 Association, 1 Territoire, 1 Projet), initiée par le Grand Nancy afin de dynamiser et valoriser les 8 principaux Pôles d'activités de la Communauté Urbaine.

Le groupe CCI Formation 54, ayant l'un de ses principaux établissements situés sur le Pôle (rue du Mouzon), est membre de l'association. A ce titre, il participe régulièrement aux manifestations organisées par l'association (animations commerciales, conférences...), bénéficie des supports communication créés par l'association (site internet) et va bénéficier de la « carte privilèges » adressée à tous les employés de La Grande Sapinière.

La Commission Services aux Territoires et aux Réseaux et le Bureau du 4 juin 2012 ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.

4-7 Association Les Entreprises entre Meurthe et Canal : cotisation 2012

Le coût de la cotisation pour l'année 2012/2013 est de 100 €. Il n'y a pas eu d'appel à cotisation pour 2011.

Créée en 2004, l'association regroupe les entreprises et les établissements installés sur le Pôle d'activités des Rives de Meurthe à Nancy (allant du Rond Point Marcel Brot au nouveau quartier « Les 2 Rives-Mothe-Austrasie »). 300 établissements recensés et 75 adhérents en 2011. Le Président est Patrice Thomassin (Entreprise SMAC, groupe Bouygues).

Cette association fait partie de la démarche ATP (1 Association, 1 Territoire, 1 Projet), initiée par le Grand Nancy afin de dynamiser et valoriser les 8 principaux Pôles d'activités de la Communauté Urbaine.

Le Groupe CCI Formation 54, dont l'un de ses principaux établissements est situé sur le Pôle (Boulevard d'Austrasie), est membre de l'association. A ce titre, il participe régulièrement aux manifestations organisées par l'association (stand sur le Forum des Métiers, le Salon « Les Experts de Rives de Meurthe »...), bénéficie des supports communication créés par l'association (annuaire, site internet...) et participe aux groupes de travail liés au développement durable.

La Commission Services aux Territoires et aux Réseaux et le Bureau du 4 juin 2012 ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.

4-8 Délégation Lorraine ANCREAI : cotisation 2012 (renouvellement)

Le coût de la cotisation pour l'année 2012 est de 125 €. Pour mémoire, la cotisation 2011 était de 125 €.

Cette adhésion permet d'être informé de la législation sur le handicap ainsi que sur les manifestations et les publications concernant les handicaps et d'obtenir des informations précieuses pour le fonctionnement du CFA Régional Adapté.

La Commission Formation, Enseignement Supérieur et Emploi et le Bureau du 4 juin 2012 ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.

4-9 ACFCI : cotisation 2012 Points A (renouvellement)

Le coût de la cotisation pour l'année 2012 est de 400 €. Pour mémoire, il était de 400 € en 2011.

La nature de la demande est l'adhésion au réseau national des « Point A » auquel nous participons depuis une quinzaine d'années. L'objectif cible est l'information sur l'alternance à destination des entreprises, des jeunes et des partenaires institutionnels.

La Commission Formation, Enseignement Supérieur et Emploi et le Bureau du 4 juin 2012 ont donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.

4-10 ACFCI : adhésion 2012 CCI Compétences et renouvellement 2012 activité CCE (renouvellement)

Le coût de la cotisation pour l'année 2012 est de 800 €. Pour mémoire, la cotisation 2011 était de 800 €.

Sont concernées toutes les entreprises souhaitant former et valoriser ses collaborateurs dans le cadre de formation. Mutualisation d'outils, valorisation et force d'un réseau consulaire.

La Commission Formation, Enseignement Supérieur et Emploi et le Bureau du 4 juin 2012 a donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.

5-Attribution de marchés publics

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, fait part des attributions de marchés publics.

5-1 Attribution du marché Conception, rédaction et réalisation d'un magazine de la CCI

Le marché Conception, rédaction et réalisation d'un magazine de la CCI a été attribué à GROUPE GET (Metz) pour un montant de 23 900 € HT.

Le Bureau du 4 juin 2012 a pris acte de cette attribution.

Le Président François PELISSIER précise que ce magazine de 16 pages, paraîtra 3 fois par an, sera diffusé à 23 000 exemplaires et envoyé aux 20 000 entreprises meurthe-et-mosellanes.

Répondant à Marie-Josée DAVANZO, Membre titulaire, sur le choix du prestataire, il précise que cette société réalise déjà le magazine de la CCI d'Alsace. Le travail qu'elle effectue la place, en termes de prix et de compétences, au-dessus du lot de ceux qui ont répondu. Compte tenu aussi du fait que certains d'entre nous n'ont pas répondu et auraient pu effectivement ramener la comparaison à un niveau plus serré.

L'Assemblée Générale prend acte de cette attribution.

5-2 Attribution du marché Conception, réalisation, diffusion de supports audiovisuels

Le marché Conception, réalisation, diffusion de supports audiovisuels a été attribué à la régie publicitaire MIRA (Montigny-les-Metz) :

- Lot 1 : Production de reportages vidéo pour un montant de 59 500 € HT
- Lot 2 : Diffusion pour un montant de 28 000 € HT

Total : 87 500 € HT

Le Bureau du 4 juin 2012 a pris acte de cette attribution.

Le Président François PELISSIER explique que cette société aura pour mission de faire les vidéos des entreprises pépites que nous visitons régulièrement et que nous souhaitons promouvoir. 35 vidéos de 3 à 4 mn sont prévues. Elles seront diffusées sur la chaîne Air TV à raison de 7 passages par semaine par entreprise. Une émission spéciale d'Air TV lancera cette opération à la rentrée, qui est un coup de pouce significatif pour ces entreprises.

Il demande si des membres ont des questions à poser. Personne ne demande la parole.

L'Assemblée Générale prend acte de cette attribution.

5-3 Attribution du marché Aménagement et mise aux normes du nouveau bâtiment Antenne de Longwy

Le marché MAPA 02 12 Aménagement et mise aux normes du nouveau bâtiment Antenne de Longwy a été attribué aux sociétés suivantes :

- *Lot 1* : VRD aménagements extérieurs
à SARL EUROVIA LORRAINE (Briey) pour un montant de 18 152,60 € HT
 - *Lot 2* : Serrurerie-miroiterie
à la SARL CIM RÉMI lux (Rehon) pour un montant de 6 675 € HT
 - *Lot 3* : Isolation-cloisons-faux plafonds
à la SAS DIDRICHE (Lexy) pour un montant de 37 373,40 € HT
 - *Lot 4* : Cloisons démontables et mobiles
à la SARL CIM Rémi LUX (Rehon) pour un montant de 45 023,70 € HT
 - *Lot 5* : Menuiseries intérieures Bois
à l'EURL Menuiserie BARA (Haucourt) pour un montant de 6 744,30 € HT
 - *Lot 6* : Electricité
à la SAS DIDRICHE (Lexy) pour un montant de 20 070 € HT
 - *Lot 7* : Plomberie sanitaire-chauffage-rafraîchissement
à l'EURL Franck BIENAIME (Longwy) pour un montant de 72 000 € HT
 - *Lot 8* : Peintures intérieures et extérieures et revêtement de sols
à la SARL L. PETITJEAN Décoration (Etain) pour un montant de 22 476,20 € HT
- Total : 228 515,20 € HT

Jean-Marie VILADECAS, 1er Vice-Président, indique qu'en l'occurrence, les entreprises locales étaient les moins-disantes. Elles manifestent toutes leur grande satisfaction d'avoir été retenues. L'inauguration de l'antenne est prévue à l'automne.

Le Président François PELISSIER précise que dans ces locaux seront regroupés l'association des chefs d'entreprises, la CCI, l'association des commerçants ainsi que la PFIL du Pays-Haut.

Le Bureau du 4 juin 2012 a pris acte de cette attribution.

L'Assemblée Générale prend acte de cette attribution.

5-4 Attribution du marché Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opérations dans le cadre de la réhabilitation du siège de la CCI de Meurthe-et-Moselle

Le marché MAPA Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opérations dans le cadre de la réhabilitation du siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle a été attribué à Jean-Yves LIGER, architecte à Nancy, pour un montant de 84 772,48 € TTC.

Le Bureau du 4 juin 2012 a pris acte de cette attribution.

L'Assemblée Générale prend acte de cette attribution.

6-Point d'information sur le programme CCI 02Bilan

Le Président François PELISSIER fait un point d'information sur le programme CCI 02Bilan.

L'activité du service financement en 2011 en quelques chiffres

- ◆ Conférences et manifestations (organisées par la CCI ou en collaboration) :
15 manifestations - 605 participants
Mesure de la satisfaction client : 59 répondants , 97% satisfaits/très satisfaits

Détail :

- 25/01/11 : Petit-déjeuner « Fiscalité de l'investissement » - 23 participants
 - 27/01/11 : Petit-déjeuner « Fiscalité de l'investissement » - 12 participants
 - 27/01/11 : Conférence « Entreprendre & investir dans le domaine de la santé »
66 participants
 - 31/03/11 : Conférence « Anticiper et optimiser la transmission de son entreprise »
69 participants
 - 14/04/11 : Présentation du pôle financement à la réunion Jeunes Entreprises
24 participants
 - 18/04/11 : Déjeuner V.L.E. « Panorama des investissements lorrains en fonds propres »
25 participants
 - 19/05/11 : Petit-déjeuner « Pacte d'actionnaires » - 52 participants
 - 23/05/11 : Conférence « Réussir sa levée de fonds – Create2Innovate » - 130 participants
 - 27/05/11 : Ambassadeurs des Vosges « Les fonds d'investissement » - 10 participants
 - 09/06/11 : Lancement de l'antenne « Nancy – Lorraine » de Angels Santé – 18 participants
 - 10/06/11 : Information étudiants NIT « Fonds propres et ouverture du capital »
10 participants
 - 17/06/11 : Petit-déjeuner « Présentation du F.L.C. » - 33 participants
 - 26/07/11 : Information créateurs Promotech « Fonds propres et ouverture du capital »
7 participants
 - 13/09/11 : Intervention Club des repreneurs « Dispositif ARDAN/Portail « Les-aides.fr »
120 participants
- ◆ Informations sur les aides :
2.800 requêtes sur www.semaphore.fr (Lorraine)
 - ◆ Informations sur les fonds propres :
9.855 visiteurs uniques sur www.ccio2bilan.fr
 - ◆ Informations sur les entreprises en difficultés :
87 appels téléphoniques sur SOS (03.83.85.54.88)

440 contacts individuels :

- . dont 148 en entreprises
- . dont 65 à la CCI

121 pré-diagnostics individuels :

- . dont 40 sur l'ouverture du capital
- . dont 40 sur les aides
- . dont 29 sur les entreprises en difficultés

. dont 12 sur la transmission

Financement

75 entreprises financées en 2011 avec le concours de la CCI

5.518 k€ obtenus par les entreprises avec l'aide de la CCI

- . dont 959 k€ en fonds propres
- . dont 780 k€ via le FNRT du Lunévillois
- . dont 1.500 k€ via le FNRT de Briey
- . dont 134 k€ via les fonds de revitalisation PHILIPS et RAFLATAC
- . dont 550 k€ via le fonds de revitalisation FAURECIA – EUROSTAMP en partenariat avec SEMAPHORE
- . dont 160 k€ via ALIZE Briey
- . dont 56 k€ via les Prestations Technologiques réseau
- . dont 1.379 k€ divers (AUXIGA, SOFIRED,...)

Ardan :

37 dossiers ont été présentés en comité par la CCI soit environ 45% des dossiers ARDAN en Meurthe -et-Moselle (pour mémoire nombre dossiers ARDAN CCI 57 = 27 ; nombre dossiers ARDAN Promotech = 22)

Alizé :

Avancement difficile du fonds ALIZE Terre de Lorraine (Toulois)

Fonds Lorrain de Consolidation (investissements non comptabilisés précédemment) :

Démarrage opérationnel du fonds. Mise en place des mandats (Conseil d'administration, Comité d'investissement). Une entreprise a bénéficié de ces fonds en Meurthe-et-Moselle.

Revitalisation :

Animation de 2 fonds de revitalisation :

PHILIPS (248 k€ - 46 emplois)

RAFLATAC (321 k€ - 81 emplois),

Fonds épuisés à plus de 80% à fin 2012. Prolongation des conventions en 2012.

CCI O2Bilan :

Le Forum IRR en 4 étapes (Paris, Metz, Epinal, Nancy) a été perturbé par les évolutions de la loi de Finance 2011, la disparition des supports de communication de la CCI.

Validation d'un business plan triennal prévoyant le recrutement de 2 ETP et le développement d'outils informatiques dédiés. La mise en œuvre de ces points était conditionnée à l'obtention des financements INTERREG, demande déposée en septembre 2011.

Dépôt d'un dossier INTERREG triennal (environ 400 k€), monté avec Business Initiative pour le lancement d'un forum annuel trans-régional de capital risque.

Le Comité de sélection INTERREG, qui s'est réuni le 23 mai 2012, a approuvé notre demande de financement pour ce forum de capital-risque.

La notification officielle doit nous parvenir prochainement.

Sémaphore :

Mise à jour de la base de données des aides. Lancement par la cellule nationale, sans concertation locale, du portail public www.les-aides.fr.

Position de refus de promotion du site internet, par la CCI de Meurthe-et-Moselle, tant que le moteur de recherche ne sera pas efficient.

Lorraine Inside :

Officialisation de ce nouveau club d'entreprises de croissance, qui est le prolongement naturel de CCI O2BILAN. Obtention de subvention par la DIRECCTE (150 k€) pour une expérimentation lorraine de l'accompagnement d'entreprises en croissance.

Le Président François PELISSIER indique que CCI 02Bilan devient vraiment un bras armé de la CCI à dimension régionale. Nous prenons cette responsabilité pour l'ensemble de la région avec maintenant une dimension internationale puisque nous allons aller sur la thématique de la Grande Région. C'est un de nos points forts. Les chiffres présentés sont véritablement intéressants à porter à connaissance et à valider. Il demande si des personnes souhaitent faire des remarques sur ces chiffres et sur l'action de CCI 02Bilan.

Jean-Pierre FERRANTE, Membre associé, indique que c'est agréable de travailler avec Boris OUARNIER qui a un sens pratique et une expérience sur la vision d'entreprise vue par les investisseurs. Il confirme que CCI O2Bilan est un bel outil pour la CCI.

Arnaud HABRANT, Trésorier de la CCI, ajoute que grâce à l'obtention des financements INTERREG, nous allons pouvoir lancer un forum Grande Région et recruter deux personnes supplémentaires pour renforcer notre action.

Le Président François PELISSIER explique que, dans le prolongement de ce point d'information et de la présentation des chiffres et des actions concrètes, nous allons aborder dans la délibération suivante les statuts de la SCP puisque maintenant, nous créons officiellement la structure avec le capital destiné à donner un premier effet de levier à cette action.

7- Statuts de la Société Civile de Participation

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente ce point.

7-1 Choix du nom de la SCP

Le Bureau du 4 juin 2012 a donné un avis favorable au nom proposé :
Société Civile de Participation CCIT 54.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le nom de Société Civile de Participation CCIT 54.

7-2 Validation des statuts

La SCP a pour objet l'acquisition, la souscription et la gestion des titres favorisant la confortation du haut de bilan des PME/PMI ayant leur siège en Meurthe-et-Moselle :

- Les titres de sociétés de toutes formes sociales ayant pour objet social la prise de participation, la souscription d'emprunts obligataires, la souscription de titres mixtes donnant droit à une part du capital dans des PME/PMI dont le siège est situé en Meurthe-et-Moselle ;
- Pour le placement de la trésorerie, les titres admis en garantie des avances de la Banque de France ;
- Les parts des sociétés civiles de participation détenant les titres ci-dessus désignés ;
et plus généralement toutes les opérations pouvant se rattacher directement à l'objet social ou de nature à en favoriser l'extension et le développement.

Partenaires

Les partenaires sont la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle et la SASU Grand Nancy Aéroport. Ils apportent respectivement 199 900 euros et 100 euros soit un total d'apports de deux cent mille euros entièrement libérés. Ces sommes seront versées au compte de la société en formation ouvert auprès de la CIC Est dont certificat sera délivré par ladite banque.

Le 26 mars 2012, l'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle a approuvé la création d'une Société Civile de Participation. Elle a, en outre, approuvé sa dotation en capital et/ou en compte courant pour un montant de 200 000 euros. (*Annexe 1: Statuts de la Société Civile de Participation CCIT 54*).

Le Bureau du 4 juin 2012 a donné un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les statuts de la SCP CCIT 54, tels que présentés.

7-3 Désignation des 5 membres du Comité de Gestion

Le Bureau du 4 juin 2012 a proposé les désignations suivantes :

- Jean-Charles BERNARD
- Arnaud HABRANT
- Jacques CHEVALIER
- Jean BOONEN
- Jean-Christophe KLEIN

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les désignations proposées.

Le Président François PELISSIER présente ensuite la convention de domiciliation de la SCP CCIT 54 et le projet de délibération figurant dans les dossiers des membres. Il précise qu'il s'agit d'une démarche forte et demande si des personnes souhaitent poser des questions. Personne ne demande la parole.

Il soumet au vote de l'Assemblée Générale le projet de convention de domiciliation de la SCP CCIT 54 (*Annexe 2 : Convention de domiciliation de la SCP CCIT 54*).

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la Convention de domiciliation de la SCP CCIT 54, telle que proposée.

Le Président François PELISSIER soumet au vote de l'Assemblée Générale le projet de délibération décidant de la création de la SCP CCIT 54 :

Vu

- *le Code de commerce* et particulièrement ses articles L710-1 et R712-7 5°,
- *le Règlement Intérieur* de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle,
- *l'avis du Bureau* en date du 4 juin 2012,

Considérant

- que l'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle du 26 mars 2012 a approuvé la création d'une société civile de participation,
- que l'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle du 26 mars 2012 a approuvé sa dotation, par la CCIT de Meurthe-et-Moselle, en capital et/ou en compte courant pour un montant de 199 900 euros,
- le projet de statuts de la Société Civile de Participation CCIT 54 annexé à la présente délibération,
- le projet de convention de domiciliation,

L'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle, réunie le 25 juin 2012, dans les locaux de Grand Nancy Aéroport (aéroport de Nancy-Essey à Tomblaine), sous la présidence de François PELISSIER,

- *après avoir constaté que le quorum est atteint,*
- *décide la constitution de la « Société Civile de Participation CCIT 54 »,*
- *approuve le choix de sa dénomination sociale et ses statuts,*
- *autorise la CCIT de Meurthe-et-Moselle à s'associer avec la SASU Grand Nancy Aéroport et à apporter respectivement 199 900 euros et 100 euros soit un total d'apports de deux cent mille euros entièrement libérés,*
- *autorise le versement de ces sommes au compte de la société en formation ouvert auprès de la CIC Est dont certificat sera délivré par ladite banque,*
- *autorise la désignation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle représentée par François PELISSIER, Président, comme gérant statutaire de la société civile de participation, pour une durée indéterminée,*
- *autorise la domiciliation de la société civile de participation dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle et la convention de domiciliation en découlant,*
- *approuve la désignation des 5 membres du comité de gestion : Jean-Charles BERNARD, Arnaud HABRANT, Jacques CHEVALIER, Jean BOONEN, Jean-Christophe KLEIN,*
- *délègue expressément au Président*
 - *la mise au point des statuts quand elle porte sur des modifications non substantielles,*

- la demande d'approbation auprès de la Tutelle aux termes des articles L710-1 et R712-7 5° du Code de commerce,
- la signature des statuts,
- la signature de la convention de domiciliation,
- et plus généralement toute décision propre à l'exécution de la présente délibération et notamment les formalités d'immatriculation de la société civile de participation au registre du commerce et des sociétés.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la délibération telle que proposée.

8- Examen du Budget Exécuté et des comptes annuels 2011 de la CCI

Le Président François PELISSIER donne la parole au trésorier, Arnaud HABRANT, pour la présentation du Budget Exécuté et des comptes annuels 2011 de la CCI.

8-1 Examen du Budget Exécuté et des comptes annuels 2011 de la CCI

Arnaud HABRANT, Trésorier, présente à l'aide de slides (*Annexe 3*) la synthèse du Budget Exécuté et des comptes annuels 2011 de la CCI (*Annexe 4 : Plaquette de présentation du Budget Exécuté et des comptes annuels 2011 de la CCI*).

Il précise que les subventions versées ont été concentrées sur des acteurs qui menaient une action qu'on pouvait bien identifier, comptabiliser et vérifier. Il en résulte une diminution de près de 100 000 euros, par rapport à 2010, des subventions accordées à divers organismes ou structures.

Le Président François PELISSIER relève le poids significatif du soutien que la CCI apporte à l'ICN et pour lequel, il faudra se repositionner demain en fonction de l'offre régionale complète. Dans le cadre de l'Université de Lorraine, le projet de business plan de l'ICN qui nous a été proposé à la Régionale montre que pour en faire véritablement une école de management internationale, le financement représente 2 millions d'euros annuels supplémentaires qu'il faudra trouver pour lui permettre d'assurer son développement à ce niveau de la compétition. Ces 2 millions sont la soudure à faire avec un développement du nombre d'étudiants significatif, de la formation continue, du mécénat... C'est un vrai challenge pour lequel le dossier financier n'est pas bouclé.

Arnaud HABRANT, Trésorier, ajoute qu'il y a une grosse course au niveau des Business Schools dont les budgets augmentent. Si on veut que l'ICN reste une référence au niveau national et international, c'est une vraie question à résoudre.

Le Président François PELISSIER informe les membres qu'aujourd'hui la plupart des CCI se retirent du financement des écoles de commerce. Nous avons un dossier sensible à régler.

Répondant à une question posée sur l'éventualité d'un regroupement d'écoles, Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, précise que toute piste est abandonnée sans exception.

Le Président François PELISSIER fait remarquer que ce cosmétique d'habillage des écoles de commerce ne convient pas et montre la fragilité de l'organisation de notre modèle contrairement aux autres pays qui ont développé une véritable offre de très haut niveau. La question du financement se pose vraiment pour nos écoles. La solution n'est pas d'associer ICN avec une école de Troyes par exemple pour obtenir un équilibre financier. Alors que dans le même temps, on dit que pour que l'apprentissage marche, il faut que le centre de formation soit à côté de l'entreprise. La question posée est de savoir si les collectivités sont en mesure de faire un accompagnement du même niveau que celui fait par certaines régions qui participent à hauteur de 5,6,10 millions d'euros.

Il conclut le débat en disant que la contribution de la CCI à hauteur de 200 000 euros représente 10% de ce qu'il faut aujourd'hui apporter à l'ICN pour soutenir son business plan de développement. Nous sommes tous d'accord pour avoir une école de management de haut niveau à l'échelle internationale compte tenu du potentiel et de l'équipe de direction actuelle très crédible.

Répondant à Marie-Josée DAVANZO, Membre titulaire, Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, confirme bien que l'association PLATO a déposé le bilan le 30 juin 2011. La CCI n'a versé que la moitié de l'engagement de 15 000 euros qui avait été pris à N-1.

En matière d'emploi et de formation, le Président François PELISSIER annonce le démarrage à l'automne d'un certain nombre d'initiatives : le groupement d'employeurs, doyoubuzz et le dossier Drive. Nous allons avoir un gros enjeu de positionnement à partir de cet automne et sur 2 ou 3 ans. Il faut que nous investissions le champ de l'emploi pour essayer d'apporter toute notre contribution et avoir, sur le domaine des compétences, les outils de formation et les outils de retour à l'emploi dans une seule et même stratégie.

Arnaud HABRANT, Trésorier, présente les chiffres clés du bilan global consolidé :

Total actif 2011 : 30 millions d'euros

Immobilisations nettes : 13 millions d'euros

12,6 millions de créances clients contre 8,7 millions en 2010. Cela signifie que des établissements, comme la Région ou autres financeurs, ont de plus en plus de mal à honorer leurs engagements et à nous payer.

On le voit dans la trésorerie qui est de 4,6 millions d'euros alors qu'elle était de 6,8 millions en 2010.

Il attire l'attention sur le montant des créances non encore encaissées, qui concernent essentiellement des subventions de fonctionnement du CFA. Il ajoute, par ailleurs, qu'en raison du contrôle du Conseil Régional de Lorraine par la Cour des Comptes Européenne, un risque éventuel de redressement de subventions perçues sur les E2C a été provisionné.

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, précise que la situation commence à se régler pour l'E2C et qu'un point sera fait pour le CFA le 10 juillet avec le Conseil Régional de Lorraine.

Le Président François PELISSIER rappelle que, dans le cadre du partenariat que nous avons démarré avec la Région Lorraine et qui est une première nationale, un des gros enjeux pour nous c'est effectivement ce partenariat avec la Région qui a ses propres contraintes de financement et qui à son avis n'a pas d'autre stratégie, à moins de jouer cavalier seul, de capitaliser sur le monde consulaire pour essayer de trouver des économies d'échelle et de renforcer l'action de développement économique auprès des entreprises avec des coûts inférieurs. Il rappelle qu'on a inscrit au livre d'or, lors de la dernière Assemblée Générale, que toute décision que nous allions prendre au niveau consulaire régional devait respecter deux postulats de base : le premier est que toute initiative ou mise en place d'un nouveau service ou d'une organisation devait se faire à budget au moins inférieur voire équivalent et avec un niveau de prestations au moins supérieur ou équivalent. Demain, cette contrainte que nous nous sommes appliquée dans notre monde consulaire va vraisemblablement être diffusée parce qu'aujourd'hui on ne peut pas imaginer une collectivité ou un outil comme nous financé sur l'entreprise dire qu'elle se restructure, se régionalise et coûte plus chère. Dans cette organisation, on ne peut aller que vers une amélioration des choses. On va voir pour récupérer cette trésorerie et cela incitera tous les acteurs à converger vers cette vertu.

Arnaud HABRANT, Trésorier, poursuit la présentation en disant qu'une provision pour dépréciation a été passée sur une partie des locaux ICN dont nous sommes propriétaires et que l'Université souhaite acquérir. Il y a un grand écart entre ce que nous propose l'ICN et la valorisation des Domaines. Il y aura certainement négociation. Au total, 1 million d'euros sont provisionnés.

Le Président François PELISSIER, précise qu'en cette période sensible, on a effectivement sécurisé pour se prémunir de tout mauvais aléa.

Arnaud HABRANT, Trésorier, attire l'attention sur le règlement au plus vite des créances qui datent car dans le contexte de rénovation du bâtiment, il ne faudrait pas que notre trésorerie souffre momentanément.

Le Président François PELISSIER ajoute que dans le dossier très détaillé figure à chaque page le commentaire attaché pour une plus grande transparence et une meilleure compréhension du budget sur le Port, la Formation, le Service général. Nous sommes toujours en croissance. Le budget est tenu. Les provisions sont passées. Beaucoup de chefs d'entreprises aimeraient avoir notre trésorerie et notre chiffre d'affaires.

Alex MULLER, Président de la Commission des Finances, voudrait en son nom et au nom de tous les membres de la Commission adresser ses remerciements à Laurent PERREIN et à ses équipes et lui demande de leur transmettre ce message. Le poids de notre CCI au niveau de la formation est très positif car c'est dans la celle-ci que nous aurons demain les ressources pour un redémarrage économique.

Il donne lecture de l'avis de la Commission des Finances :

« Le Président et les membres de la Commission des Finances se sont réunis le 4 juin 2012 pour examiner les comptes 2011 présentés par Arnaud HABRANT, Trésorier de la CCI. Ils ont approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils leur ont été présentés. »

En tant que président de la Commission des Finances et au nom de ses membres, je propose que l'Assemblée Générale de la CCI de Meurthe-et-Moselle approuve les comptes 2011 et donne quitus au Trésorier. Merci ».

A la demande du Président François PELISSIER, Jean-Pierre POLETTI, Commissaire aux Comptes, lit le rapport général sur les comptes annuels portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la chambre à la fin de cet exercice. Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, il attire l'attention sur le point exposé dans la note 2-2-4 de l'annexe, concernant les provisions pour risques et charges. (*Annexe 5 : Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31 décembre 2011*). Il indique avoir rendu compte de sa mission auprès du Président de la Commission des Finances et du Trésorier et lors de la réunion de la Commission des Finances le 4 juin dernier.

Le Président François PELISSIER demande si des membres de l'assemblée ont des remarques à formuler. Dans la négative, il rend hommage aux équipes de la CCI au nom du Bureau et des élus. *«Compte tenu de la transformation, de la réorganisation qui a eu lieu depuis 18 mois, réussir en conservant la motivation des équipes à redéployer plus de 20 personnes en face à face avec les entreprises, être capable d'avoir une réactivité comme celle que nous avons mesurée lorsqu'il y a eu la catastrophe climatique sur Essey, être capable d'aller à la Foire Expo, et 15 jours plus tard à « La Lorraine est formidable », maintenir les services régaliens, d'accueil et de prestations, réaliser tout cela en moins de 18 mois en conservant une progression du chiffre d'affaires, en conservant un résultat net de plusieurs centaines de milliers d'euros et en provisionnant, je tiens à souligner le travail accompli et la gageure que cela constitue. Cela veut dire que nous avons des équipes solides, un budget solide, bien sûr il faut être vigilant. Mais je tenais à souligner devant l'Assemblée Générale le travail que cela représente au quotidien. Les équipes n'ont pas ménagé leur peine. Avec le ratio de 25% quasiment de fiscalité sur activité, beaucoup de CCI souhaiteraient avoir un tel bilan avec la réorganisation et le nombre de projets engagés en parallèle. Je demande au Directeur Général de transmettre les félicitations et notre reconnaissance appuyée à l'ensemble de vos équipes».*

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, assure qu'il n'y manquera pas.

Le Président François PELISSIER demande si il y a d'autres commentaires.

Le Budget Exécuté et les comptes annuels 2011 de la CCI, tels que présentés, ont reçu un avis favorable de la Commission des Finances du 4 juin 2012 et du Bureau du 4 juin 2012.

Le Président François PELISSIER soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale le Budget Exécuté 2011 tel qu'il vient de lui être présenté.

Le Budget Exécuté et les comptes annuels 2011 de la CCI sont adoptés à l'unanimité.

8-2 Examen des comptes annuels 2011 du Centre de Formation des Apprentis

Le Centre de Formation des Apprentis fait l'objet d'une comptabilité distincte comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe, avec obligation de certification des comptes par un commissaire aux comptes. Il convient de faire délibérer l'Assemblée Générale de manière spécifique sur ces comptes.

La Commission des Finances du 4 juin 2012 et le Bureau du 4 juin 2012 ont donné un avis favorable sur les comptes, tels que présentés.

Le Président François PELISSIER soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les comptes annuels 2011 du Centre de Formation des Apprentis.

Les comptes annuels 2011 du Centre de Formation des Apprentis sont adoptés à l'unanimité par les membres titulaires présents.

8-3 Examen des comptes annuels 2011 du Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté de Lorraine

Le Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté de Lorraine fait l'objet d'une comptabilité distincte comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe, avec obligation de certification des comptes par un commissaire aux comptes. Il convient de faire délibérer l'Assemblée Générale de manière spécifique sur ces comptes.

La Commission des Finances du 4 juin 2012 et le Bureau du 4 juin 2012 ont donné un avis favorable sur les comptes, tels que présentés.

Le Président François PELISSIER soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les comptes annuels 2011 du Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté de Lorraine.

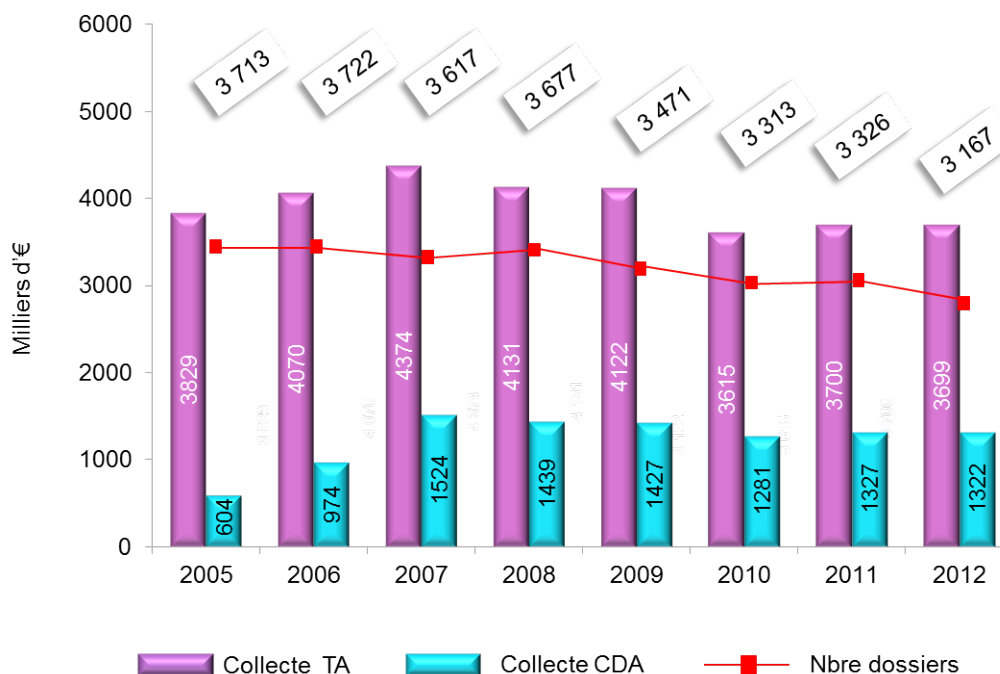
Les comptes annuels 2011 du Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté de Lorraine sont adoptés à l'unanimité par les membres titulaires présents.

9-Taxe d'apprentissage 2012 sur les salaires 2011 : compte rendu de la collecte

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente le compte rendu de la collecte.

En 2012, 3 167 dossiers ont été confiés au service collecte de la CCI, soit 4,78 % de moins qu'en 2011. Cependant, le montant collecté atteint presque le même niveau que l'an dernier, avec 3 699 371 € soit un écart de 485 €.

EVOLUTION DE LA COLLECTE GLOBALE



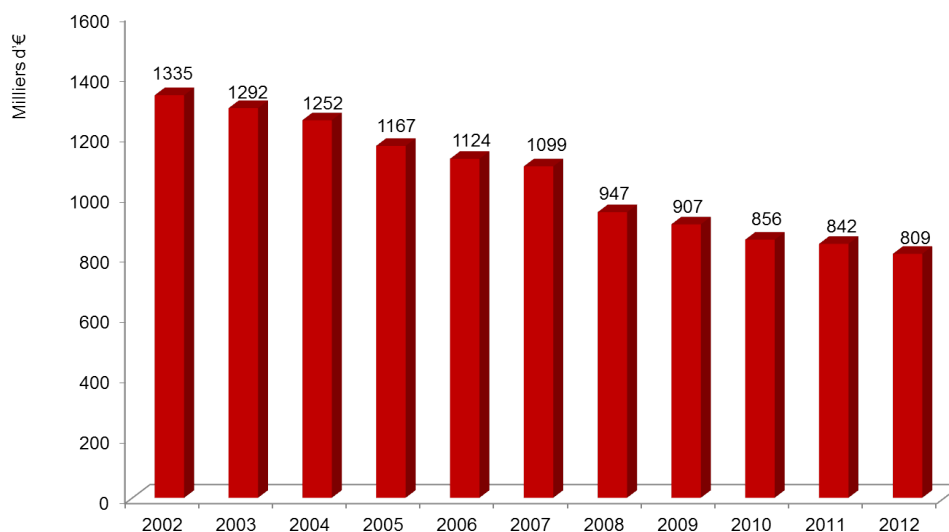
(CDA : Contribution au Développement de l'Apprentissage)

La part des fonds affectés a légèrement diminué passant de 2 798 280 € à 2 781 949 € (soit 0,58 % de moins). Ces fonds affectés représentent 77% de l'ensemble des fonds : fonds libres + fonds affectés + FNDMA (Fonds National de Développement et de Modernisation de l'Apprentissage).

On constate encore, cette année, l'amenuisement des fonds libres, ces derniers s'élevant à 808 533 € contre 842 369 € en 2011, soit 33 836 € de moins (4%).

A noter : l'augmentation significative de la CSA (Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage) : de 59 207 €, elle est passée à 108 889 €. Cette dernière taxe est due depuis 2011 par les entreprises de plus de 250 salariés ne respectant pas les 4 % minimum d'alternants.

EVOLUTION COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE – FONDS LIBRES



La CCI étant délégataire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Lorraine pour collecter la taxe d'apprentissage en Meurthe-et-Moselle, il convient également d'analyser les chiffres meurthe-et-mosellans dans le total lorrain.

On s'aperçoit alors que la CCIT de la Moselle a augmenté de manière significative sa collecte passant de 3 662 740 € à 4 115 811 € (12 %). De même, la CCI des Vosges a augmenté sa collecte de 10 % passant de 2 478 100 € à 2 732 689 €. A noter que ces deux chambres ont vu leur nombre de dossiers diminuer de plus de 4,5 %. En ce qui concerne la CCI de la Meuse, elle accuse une baisse tant pour la collecte (de 576 519 € à 566 809 €) que pour le nombre de dossiers (de 292 à 276).

Au total, la CCIRL voit le nombre de dossiers traités en baisse de 5 % à 8 153 et le montant collecté en hausse de 7 % à 11 114 680 €.

Le Président François PELISSIER explique que, dans ce domaine, beaucoup de choses vont changer manifestement avec les futures annonces gouvernementales sur la formation prévues à l'automne. Il faut s'attendre à ce qu'à cette période, notre périmètre d'investigation ou de responsabilités soit largement impacté par des mesures gouvernementales dans le cadre de l'attribution des compétences aux régions. Il demande à Monsieur le Préfet s'il peut en parler lors de son intervention. Il rappelle qu'en Lorraine, il existe notamment plus de 2 000 organismes de formation, 400 organismes au service des entreprises et 900 organismes de promotion touristique.

10- Point d'information sur la rénovation des locaux

Le Président François PELISSIER présente la synthèse de la rénovation des locaux du siège de la CCI à l'aide de slides (*Annexe 6 : Projet de réhabilitation des locaux du siège de la CCI*).

Il précise que ce projet donnera également un petit coup de pouce à toute la filière bâtiment local, artisanat et constitue un geste de retour vers les entreprises. A l'instar de Longwy, nous souhaitons que, lorsqu'on lancera les appels d'offres, les entreprises locales sauront tirer leur épingle du jeu.

Il donne ensuite la parole à Christian ZOMENO, Architecte – MOE, pour la présentation architecturale du projet global.

Concernant le planning du projet, le Président François PELISSIER indique que le 26 juin, si l'Assemblée l'y autorise, sera engagé le dépôt du permis de construire pour l'obtenir cet automne et présente le calendrier du déménagement des services et des travaux. La Salle des Séances ne sera plus utilisée à partir de juillet. L'objectif est de livrer le bâtiment en novembre 2013. Le retour des services à la CCI est prévu pour Noël 2013.

Répondant à une question posée sur la cour, il précise que celle-ci sera pavée et donne des explications complémentaires sur son agencement.

10-1 Avant-projet définitif

Le Président François PELISSIER indique que le Bureau du 4 juin 2012 a émis un avis favorable sur l'avant-projet définitif présenté. (*Annexe 7 : Estimation travaux APD en date du 31/05/2012 ; Tableau de bord finances 1/6/2012*).

En l'absence de questions, il met aux voix cet avant-projet définitif.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'affermissement de la tranche conditionnelle n°2 et donc l'engagement de la phase « Travaux ».

10-2 Cession partielle des locaux

Il est envisagé de procéder à une vente partielle des locaux du siège Bâtiment A (Stanislas) et B1 (donnant sur la cour). Seuls seraient inclus dans cette cession les étages et les sous-sols de ces bâtiments. Une estimation du bien a été demandée à France Domaines le 14 mai 2012 afin de déterminer le seuil de cession qu'il conviendrait de retenir. Le 30 mai 2012, France Domaines nous a communiqué son estimation : 1,1 M€. Ces locaux représentent une surface de 787,46 m².

Il conviendra, compte tenu des aménagements du rez-de-chaussée, de réaliser un certain nombre de travaux (arrivées des fluides, évacuations des eaux usées et de vannes, création d'un escalier) qui seront refacturés à l'investisseur retenu par la CCI pour l'achat de ces locaux. Une division en volume sera organisée afin de ne pas faire entrer la CCI dans une co-propriété. Des servitudes seront prévues.

Le Bureau du 4 juin 2012 a émis un avis favorable.

L'Assemblée Générale prend acte de l'avis du Bureau sur ce projet.

10-3 Déménagement

Dans ce contexte, le déménagement des services de la CCI s'effectuera en 2 temps :

1-Fin octobre-début novembre :

La Direction Générale, les services opérationnels et le service Organisation et grands événements (SG) seront déménagés durant 18 mois sur le site Alstom-Oberlin avant de revenir sur le site du siège de la CCI. Seules les charges de fonctionnement nous seront facturées. Ces locaux représentent une surface de 1 500 m² répartis sur 3 niveaux. Ils disposent également de 400 places de parking.

2-Fin novembre,

Le reste du Secrétariat Général déménagera définitivement Viaduc Kennedy au troisième étage.

Le Bureau du 4 juin 2012 a émis un avis favorable.

L'Assemblée Générale prend acte de l'avis du Bureau et approuve le déménagement des locaux proposé.

10-4 Planning prévisionnel des travaux Antenne de Longwy

Le document « *Aménagement et mise aux normes du nouveau bâtiment de l'antenne de Longwy (planning prévisionnel des travaux hors intempéries chantier* » figure dans le dossier remis aux membres (***Annexe 8***).

Le Bureau du 4 juin 2012 a pris acte du planning prévisionnel des travaux de l'Antenne de Longwy.

Jean-Marie VILADECAS, 1er Vice-Président, précise que la fin des travaux est prévue pour la dernière semaine de septembre.

L'Assemblée Générale prend acte de ce planning prévisionnel.

11- Point d'information sur l'opération Conquête 2013

11-1 Point d'information sur les événements

Le Président François PELISSIER rappelle que le programme Conquête 2013 s'articule autour de cinq grandes thématiques : Compétences, Territoires, Journée de l'entreprise, Futur, Vision. Il est envisagé de fédérer ou d'organiser un certain nombre de manifestations afin de mettre en valeur, tout au long de 2013, les entreprises et les chefs d'entreprises de Meurthe-et-Moselle. Le calendrier des manifestations sera finalisé prochainement.

A ce propos, il tient à saluer la manifestation remarquable de Jacques BACHMANN « Dyna-cars » qui a rassemblé plus de 1 000 participants pour sa première édition. Cet-

te réussite prouve que, lorsqu'on rassemble les entreprises sur une thématique avec la volonté de faire à la fois du sens, de la convivialité et montrer l'entreprise sous un autre jour, le cocktail peut fonctionner.

Il précise que le Forum Économique Européen aura lieu le 3 mai 2013. L'objectif est de faire venir 4 à 500 chefs d'entreprises de la Grande Région autour d'un ou 2 invités de prestige : un prix Nobel de l'Économie, Gerhard SCHRÖDER, Ancien Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne. Le thème envisagé est : « Dispositifs gouvernementaux pour renforcer la compétitivité économique des entreprises et territoires ». C'est un sujet qui est au cœur de la réflexion économique européenne aujourd'hui et de la réforme du gouvernement : comment trouver ensemble les mécanismes pour affronter la mondialisation et renforcer la compétitivité de notre pays. L'originalité sera de faire ce forum entièrement en anglais avec une traduction simultanée en français et en allemand.

L'ensemble des services ont été mobilisés sur ce projet Conquête 2013. Chaque direction opérationnelle assurant une partie de la charge. La centralisation des informations est effectuée par le Secrétariat Général et la coordination est assurée par le Comité de Direction et le Directeur Général.

Une réunion de travail bimensuelle entre les directeurs, le Directeur Général et le Président a été mise en place afin qu'un reporting régulier soit assuré.

11-2 Budget Prévisionnel

Le budget prévisionnel, en cours d'élaboration, est limité volontairement à 300 000 €.

Répondant à Jean-Pierre LEHMANN, membre associé, il précise que la grande soirée Prestige envisagée avec remise de prix n'aura pas lieu en 2013.

Le Président François PELISSIER demande si des membres souhaitent poser des questions. Personne ne demande la parole.

Le Président François PELISSIER explique aux membres que la CCI se trouve au cœur d'un dispositif complexe et que nous devons adapter notre façon de communiquer pour avoir une plus grande efficacité et une réactivité plus importante vis à vis du système politique au sens large. Pour ce faire, il présente, à l'aide de slides, la nouvelle organisation de collaboration et communication interne CCI, CCI et partenaires, la communication CCI ainsi que les procédures pour les partenariats, la communication externe, et la collaboration CCIRL. (*Annexe 9*). Il annonce également la mise en place d'une rencontre mensuelle informelle entre les vice-présidents.

Il demande si des membres souhaitent poser des questions.

Répondant à Jean-Pierre LEHMANN, Membre associé, sur l'endroit où se situe la ligne de flottaison, il précise qu'il appartient à chacun d'entre nous de juger si l'information peut entraîner l'image de la CCI et générer un problème et dans ce cas doit être remontée ou si elle peut être réglée directement.

12- Informations diverses

12-1 Liste des marchés passés en 2011

La liste des marchés, présentée aux membres, doit être validée par l'Assemblée Générale avant publication sur le site des marchés publics des ministères. Nous sommes tenus d'attendre l'Assemblée Générale de juin afin que les marchés de fin d'année soient attribués. (*Annexe 10 : Liste des marchés passés en 2011*).

Le Bureau du 4 juin 2012 a émis un avis favorable.

L'Assemblée Générale approuve la liste des marchés telle que présentée.

12-2 Mise à jour des délégations de signature

La mise à jour des délégations de signature en date du 11 juin 2012, figure dans le dossier remis aux membres. (*Annexe 11 : Mise à jour des délégations de signature*).

L'Assemblée Générale prend acte de la mise à jour des délégations de signature.

12-3 Gouvernance régionale

Le Président François PELISSIER présente la gouvernance régionale. (*Annexe 12 : Gouvernance régionale*).

L'Assemblée Générale prend acte de la gouvernance régionale présentée.

12-4 Infrastructures : point de situation de l'aéroport d'Essey-les-Nancy

Le Président François PELISSIER indique aux membres que ce point sera abordé lors de la visite de l'aéroport qui suit l'Assemblée Générale.

13- Question diverse

13-1 Création d'une commission spéciale d'habilitation

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, explique qu'en application d'un décret de mars 2012 les départs avec indemnité transactionnelle deviennent conformes aux statuts alors qu'ils étaient strictement interdits. Il s'agit donc de créer une commission spéciale d'habilitation. Cette instance est appelée à examiner les conventions de cessation de la relation de travail d'un commun accord.

Présidée de droit par le Président de la CPL, François PELISSIER, cette commission est composée comme suit :

- d'un représentant du personnel par organisation syndicale représentative au sein de la Chambre, siégeant en CPL, désigné par les représentants du personnel en CPL ; à défaut d'un représentant du personnel par collège, siégeant en CPL désigné par les représentants du personnel en CPL ;
- d'un nombre égal de membres élus de la compagnie consulaire, dont le Président de la CPL, désignés par cette même compagnie ;
- du Directeur Général de la compagnie consulaire.

Chaque collège de la CSH sera au moins composé de deux membres.

Sylvie PETIOT, Vice-Présidente de la CCI et membre de la CPL, est proposée pour faire partie de cette commission.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la création d'une commission spéciale d'habilitation et la désignation de Sylvie PETIOT.

Le Président François PELISSIER remercie les membres de leur attention et donne la parole à Raphaël BARTHOLT, Préfet de Meurthe-et-Moselle.

Intervention de Raphaël BARTOLT, Préfet de Meurthe-et-Moselle

Merci Monsieur le Président. Je voudrais vous féliciter pour votre budget 2011. Vous avez dit et vous avez fait, vous gardez de l'ambition malgré la nécessité de faire des économies.

La conjoncture globale du département, comme vous le savez, n'est pas bonne. Elle est moins bonne depuis 2-3 mois. Les chiffres de la Banque de France et de l'INSEE indiquent que nous sommes dans un creux et nous ne savons pas quand nous allons en sortir.

Concernant les consignes du Gouvernement, le nouveau ministre du Redressement Productif a nommé des commissaires au redressement productif dans toutes les régions. Nous avons déjà un commissaire à l'industrie qui devient commissaire au redressement productif. Nous allons faire de la veille stratégique et regarder de près toutes les entreprises qui pourraient être en difficulté. Il y aura davantage de cohérence sur les CODEFI et les procédures de recours pour ces entreprises. Nous l'avons vu récemment sur Traylor-Kayser. Après un feuilleton de 4 mois, nous en sortons par le haut avec un management revu, le fonds PERCEVA, qui a joué le jeu et injecté de l'argent. De son côté, l'Etat a abandonné des créances dans des conditions extrêmement importantes. Aujourd'hui, Traylor-Kayser a 18 millions d'euros de commandes fermes. C'est important et c'est la preuve que cette entreprise peut se redresser d'autant plus que ce domaine d'activité de « niche » est assez porteur.

En réponse à vos interrogations sur les nouvelles compétences, nous n'avons pas beaucoup d'informations pour le moment. Ce que l'on sait, c'est ce qu'a dit François HOLLANDE, Président de la République, il y a 2 semaines devant le Conseil Economique Social et Environnemental. Globalement, les régions auraient davantage sur les transports et la formation professionnelle. Les départements resteraient à l'échelon de proximité en continuant à gérer le social. Cela ne devrait donc pas bouger beaucoup. Les métropoles et

communautés urbaines doivent être des « leviers de croissance ». C'est là une orientation nouvelle importante qui n'était pas dite ainsi jusqu'à présent. Sur le reste, nous en saurons plus lors du discours de politique générale du Premier Ministre et après la réunion des préfets du 5 juillet au cours de laquelle les ministres viendront décliner leur politique.

Il reste encore des enjeux sur l'emploi. Il était question dans les discours avant la présidentielle de donner plus de pouvoir aux communes et aux régions dans ce domaine. Les discussions ont déjà commencé à Paris sur le Ministère de l'Emploi, sur les DIRECCTE. L'idée est de faire passer un certain nombre de fonctionnaires et de compétences du côté de la région. Beaucoup de choses vont changer. Avant les présidentielles, il y avait les Assises nationales des collectivités locales, qui avaient été lancées par le nouveau président du Sénat. Elles se sont poursuivies pendant la phase électorale et le Sénat va rendre sa copie autour de septembre. La loi de finances aura lieu en septembre-octobre et sera précédée ce mois-ci de la loi de finances rectificative. Le texte de l'acte III de la décentralisation en 1ère lecture sera déposé en début d'année 2013.

Il y aura incontestablement un changement au niveau des lignes. Depuis le texte fondateur de 1981 à 1982, il était question de donner toute la recherche à la Région qui aurait davantage de compétences. Toutes les réformes qui ont été faites sur les collectivités locales ont commencé par la consolidation du fait régional.

Sur la fonction publique, tout n'est pas encore calé. Il va y avoir 60 000 postes de plus pour l'Education Nationale or avec son million de personnes, l'Education nationale était le grand vivier pour les réductions d'effectif du gouvernement précédent. Nous allons rester à l'équilibre 0 sur 5 ans avec tout de même une augmentation des effectifs (10 000 personnes pour la police, la gendarmerie et la justice, 60 000 pour l'Education Nationale). Certains secteurs seront « plus taxés » qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une autre question avait été posée par le précédent gouvernement avant de partir. Est-ce que les collectivités locales elles-mêmes vont faire la RGPP ? Ce n'est pas le cas pour l'instant puisque l'Etat réduisait et les collectivités locales augmentaient les leurs. Pour la Commission Européenne, que ce soit de l'emploi collectivité locale ou Etat, c'est la même chose.

Le Gouvernement va devoir se prononcer. Dire aux collectivités locales qu'elles devront réduire leurs effectifs n'est pas facile, y compris sur le plan constitutionnel puisque les collectivités « s'administrent librement » et on ne peut pas leur dire ce qu'elles doivent faire. Par contre, il y a une façon de faire très simple, c'est de réduire la dotation globale de fonctionnement puisqu'elles reçoivent 50 milliards tous les ans. C'est une manière d'obliger à faire des économies.

Le Gouvernement va se positionner sur ce point. Dans l'équilibre des comptes, c'est un enjeu important. Si on pose la question autrement, les collectivités locales vont avoir davantage de compétences peut-être mais avec moins de moyens financiers. Merci. Bonne soirée.

L'ordre du jour est épuisé. Le Président François PELISSIER remercie le Préfet et les membres pour leur participation et lève la séance à 20H30.

Olivier SIMON, Directeur Services aux Entreprises et aux Infrastructures, montre de visu la présentation qui avait été faite lors de l'Assemblée Générale du 19 décembre 2011, à savoir la zone aéroportuaire et les espaces de développement économique ainsi que les machines stationnées sur site.

*Le Président,
François PELISSIER*

*La Secrétaire,
Nicole GIRARD*